

St Denis

lès Bourg

L'édito

> Information, Communication, Participation... Toujours !

Il y a 10 ans, le conseil municipal décidait d'élargir la diffusion des informations municipales en vous proposant chaque trimestre la lecture d'un journal alors qu'auparavant la commune se contentait d'éditer un magazine annuel.

Le premier numéro paraissait en septembre 1996 et s'intitulait « Saint Denis lès Bourg Infos ».

L'ambition affichée par les élus et par moi-même était de vous offrir une information riche, fréquente, qui permette d'associer le plus étroitement possible chaque citoyen à la vie municipale.

Pendant 10 ans, nous avons été fidèlement présents à chaque rendez-vous trimestriel, le rythme s'est même accru à certaines périodes afin de coller le mieux possible aux événements municipaux.

En janvier 2003, lors de la mise en place du logo de notre commune, « Saint Denis lès Bourg Infos » s'est transformé.

Il est devenu « le journal » et le N° 28 vous a fait découvrir son nouveau look aux couleurs en harmonie avec celle du logo.

Le N° 52 que vous recevez en ce début d'année 2007 fait peau neuve et se présente tout en couleur avec plus de photos et une organisation différente des textes et des articles.

Courant 2006, dans le cadre des nouvelles règles en matière d'appel d'offres, la commune a lancé une consultation pour un marché de conception, de rédaction et d'impression du journal municipal.

Depuis 10 ans, le Courrier Économie effectuait ce travail qu'il a toujours réalisé dans le cadre d'un excellent partenariat et d'une fructueuse coopération avec les élus, ce qui me permet de remercier très sincèrement toute l'équipe emmenée par Dominique et Jean-Jacques Collice, sans oublier Stéphane. Suite à l'appel d'offres, c'est la société MG Éditions de Bourg-en-Bresse, dirigée par Alain Gilbert, qui a été retenue à partir des propositions qu'elle nous a faites et dont vous découvrirez les spécificités en lisant « Le journal » dans sa nouvelle présentation. Au cours de ces 10 années, le support communal d'information qui vous est destiné a plusieurs fois évolué et il est probable qu'il évoluera encore. Les motivations des élus, elles, restent les mêmes, et, toujours, nous avons, mes collègues et moi-même, le même désir d'information, de communication et de participation. Bonne et heureuse année 2007 à toutes et à tous. ●

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



S O M M A I R E

- > **Conseil municipal**
Un programmiste pour le nouveau pôle scolairePAGE 2
- > **Entreprises et commerces**
Ça bouge !PAGE 3
- > **Petite unité de vie**
Objectif novembre 2007PAGE 4

Enfance

Bout'chou, un an après

Des bâtiments vastes et accueillants, de grandes baies vitrées décorées de dessins d'enfants : le nouveau pôle petite enfance Bout'chou est une réussite architecturale et s'intègre bien dans le cœur de village.

Depuis le 16 janvier 2006, le pôle a remplacé l'ancienne structure devenue trop petite. Il est géré par l'association Bout'Chou, en partenariat avec les municipalités de Saint Denis lès Bourg, Buellas et Montcet, la CAF et la Protection maternelle et infantile.

À l'intérieur, espace et lumière donnent le ton. « Je suis plus que satisfaite du nouveau pôle » déclare Véronique Herbreteau, directrice de l'ensemble de la structure. « La superficie beaucoup plus importante nous a permis de tout réorganiser. L'encadrement est plus équilibré puisque nous avons à présent une directrice pour l'accueil collectif et une responsable pour le relais assistantes

maternelles (RAM) ». Elle ajoute : « Les locaux sont bien adaptés aux petits. Les enfants sont séparés en deux secteurs : d'un côté, les bébés jusqu'à 15 mois environ, de l'autre, les grands jusqu'à 6 ans maximum. Du coup, les petits peuvent évoluer librement dans la pièce sans crainte de se faire marcher sur les doigts par un enfant plus âgé. Le rythme de chaque enfant est respecté. Nous avons plusieurs petits dortoirs et mettons les dormeurs ensemble en fonction de leur temps de sommeil ».

> Des activités variées et des visites à l'extérieur

Une grande salle est divisée en différents « coins » : peinture et sable d'intérieur, jeux d'eau, pâte à modeler, puzzles et coin lecture au calme. Véronique Herbreteau explique : « Nous avons suffisamment de place pour proposer des ateliers variés suivant le développement de chaque enfant. Des sorties sont organisées à l'extérieur : marché, bibliothèque, gymnase, Florales... Une intervenante en baby-gym se rend au pôle chaque semaine, une conteuse vient lire des histoires tous les mois. Nous avons le projet de faire venir l'association Accords Musique et d'organiser des goûters inter-générationnels avec le club Amitié Rencontre ». Anne-Charlotte Jeanvoine, présidente de



L'inauguration du pôle petite enfance a eu lieu le 14 novembre. Étaient présents : Jean-François Debat, conseiller régional ; Jacqueline Berry, présidente de la CAF ; Pierre-Henri Vray, secrétaire général de la préfecture ; Jacques Nallet, maire de Saint Denis ; Michèle Pin, représentante de la mairie de Montcet ; Daniel Crépin, maire de Buellas-Corgenon ; Anne-Charlotte Jeanvoine, présidente de l'association Bout'Chou ; Daniel Ory, vice-président de l'association.

l'association Bout'Chou fait, elle aussi, un bilan positif de l'année écoulée. « L'installation de la nouvelle structure a demandé un gros travail, mais les parents et le personnel sont contents. La journée portes ouvertes du 18 novembre a été un succès. Toute la matinée, les habitants de Saint-Denis se sont succédé pour visiter la structure ». Un désir ? Que les parents s'investissent plus : « Les parents ont vraiment leur place au sein de l'association. Ils ont leur mot à dire sur le fonctionnement du pôle, peuvent donner leur avis sur les orientations et participer aux décisions à prendre ». ●

> Le pôle en chiffres

- 130 familles adhérentes
- 36 places en accueil collectif
- 12 places en accueil familial pour les 0/4 ans au domicile de 4 assistantes maternelles
- 1 relais assistantes maternelles
- 19 salariés
- Superficie : 640 m²

■ Un élévateur en mairie pour les personnes à mobilité réduite

Les travaux de fourniture et d'installation d'un élévateur intérieur ont été confiés sur décision du maire à la société ADS (Aethia diffusion service) à Mornant (69) pour un montant de 19 300 € HT. Cette installation devrait être opérationnelle à la fin du 1^{er} trimestre 2007.

■ Une cour toute neuve pour l'école maternelle



À la rentrée 2007, la cour devrait avoir une nouvelle allure.

Le réaménagement de la cour de l'école maternelle du village, réclamé depuis plusieurs mois par le conseil d'école, les enseignants, les parents et les élus, a fait l'objet de deux esquisses remises par l'architecte paysagiste Willem Den Hengst. Le conseil municipal, sur proposition du maire et de Maurice Béraudier, a jugé utile de poursuivre les études pour une réalisation au cours de l'été 2007.

■ Restructuration des parkings à l'arrière de la mairie

Le plan de circulation, mis en place avec l'ouverture de l'esplanade, a amené la restructuration des parkings côté nord, à l'arrière de la mairie. L'esquisse, présentée par Maurice Béraudier, adjoint délégué aux travaux, et proposée par Willem Den Hengst, recompose les parkings existants, permettant une circulation plus rationnelle. Le passage de la mairie sera en sens unique dans le sens de la descente. L'espace vert à l'ouest du court de tennis sera aménagé. L'ouverture sur la rue du cimetière, avec bien sûr des aménagements de sécurité piétonne et routière, favorisera la fluidité de la circulation. L'avant-projet intègre la présence de trottoirs et de places de parking complémentaires et ménage un accès et une sortie indépendants pour les services techniques municipaux. Le conseil municipal a validé à l'unanimité cet avant-projet. La commission des travaux poursuivra la réflexion en vue d'une réalisation en 2007.



■ Le contrat Enfance-Jeunesse de la CAF accepté

Le contrat Enfance-Jeunesse initié par la Caisse d'allocations familiales de l'Ain se substitue progressivement aux contrats en cours, (Temps libres et Petite enfance).

Ce nouveau contrat est conçu pour assurer la pérennité des structures existantes. Il doit permettre à tous les partenaires de la branche famille (collectivités, Conseil général...) d'avoir une meilleure visibilité sur leurs actions et les moyens à mettre en place.

Le conseil municipal a accepté le contrat proposé par la CAF du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2009.

La CAF prend en compte une prestation de service au titre des actions nouvelles mais introduit une dégressivité de 3065 € par an pour les actions financées dans le cadre du contrat antérieur.

Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de proroger jusqu'au 30 juin 2007 la convention de gestion du dispositif enfance jeunesse passée avec l'association Pyramide. Ce délai permettra de bien caler les actions nouvelles à développer.



La CAF soutient les actions pour l'enfance.

■ Pôle socio-culturel : la CAF soutient l'investissement

Conformément à l'agrément « Centre social » délivré à la commune, dans le cadre de la réalisation du pôle socio-culturel, la CAF de l'Ain a décidé d'allouer à la ville une aide à l'investissement de 279 600 € (223 680 € sous forme de subvention et 55 920 € sous forme de prêt sans intérêt). Le conseil a approuvé à l'unanimité la convention à intervenir avec la CAF et autorisé le maire à la signer.

■ Recours à un programmiste pour le nouveau pôle scolaire

Le maire, faisant application du principe de précaution, a décidé la fermeture des trois classes du bâtiment ancien de l'école élémentaire village. Le conseil municipal a largement débattu de l'avenir de ce dossier, sur la base d'un rapport argumenté des commissions affaires scolaires et travaux.

Considérant le travail préalable rendu par le CAUE de l'Ain (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Ain), le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de s'entourer du concours d'un programmiste pour mener à bien la réflexion sur les conditions d'un nouveau pôle scolaire au village.

Le conseil a retenu trois grands axes de réflexions :

- supprimer (en une ou deux fois) l'ensemble des corps de bâtiments concernés (les 3 classes fermées à ce jour, la BCD, le bureau du directeur et le logement à l'étage), sachant que la démolition ne pourra se faire qu'aux vacances d'été ;
- retenir le périmètre d'études, tel qu'arrêté par la commune et le CAUE ;
- recourir à l'assistance d'un programmiste en donnant mandat au maire pour lancer au plus tôt le dossier de consultation, selon la procédure adaptée.

■ Aménagement du site de la Viole : l'estimation financière acceptée



Au début des travaux.

Après avoir validé le schéma des voiries et réseaux de desserte du site de La Viole, permettant d'intégrer la PUV (Petite unité de vie), 22 logements locatifs et le pôle socio-culturel, le conseil municipal a examiné l'estimation financière des travaux, chiffrée par le maître d'œuvre, Projet Action 2000.

Le phasage retenu est le suivant :

- tranche fixe : prolongation de la rue Prévert vers la rue des Écoles, desserte des logements locatifs, voie piétonne et bassin de rétention.
- tranche conditionnelle : création des voies et réseaux destinés à la partie sud des terrains.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'accepter le financement prévisionnel, estimé à 972 645 € HT, et a autorisé le maire à solliciter des collectivités territoriales (Conseil général, Région Rhône-Alpes, Agence de l'Eau), et

de tout financeur potentiel, les aides susceptibles d'être allouées. L'État, au titre de la DGE (dotation globale d'équipement), a déjà notifié une aide à la création des voies de desserte des logements locatifs, pour la somme de 72 962 €. Le maître d'œuvre est donc à même de préparer les dossiers de consultation des entreprises.

> État civil

NAISSANCE : Sarah El Fakir, 27 novembre ; Emma Perri, 3 décembre ; Sarah Deginni, 10 décembre.

DÉCÈS : Marthe Pelletier, veuve Robin, 21 novembre ; Armand Litras, 18 décembre.

■ Retour en image et en couleur sur les Florales

Entente très cordiale et collaboration très efficace entre le comité de fleurissement et les services techniques de la commune pour concevoir, mettre en place et peaufiner le stand de Saint-Denis aux Florales qui se tenait à Ainterexpo.

Pour Raymond Marvie, l'expérience et la motivation des hommes de Gérard Colignon ont été précieuses afin de donner formes et couleurs à l'idée lancée par le comité qu'il préside : représenter la mairie.

Ce n'est bien sûr pas la première fois que le comité et les services techniques œuvrent ensemble, mais c'est la première fois qu'ils défendent et illustrent de concert la commune aux Florales, à côté d'autres communes de la couronne burgienne, comme les y invitait le comité d'organisation.

La municipalité a apporté son soutien à cette initiative en versant une subvention de 3 000 €. Le président Marvie et la quarantaine de bénévoles qui l'assistent ont apprécié...



Le stand de Saint-Denis.



Des changements d'enseignes avenue de Trévoux

Au 1277, avenue de Trévoux, se sont installés deux nouveaux magasins :

– **Pizza Kebab** assure une restauration rapide et remplace l'ancienne pizzeria. Son nouveau propriétaire, Ahmed Bakir, a quitté le centre-ville de Bourg et s'est installé le 1^{er} mars 2006. Il travaille avec sa femme et un associé. La proximité du bowling est un atout pour le restaurant.

– **Gus Moto** remplace le magasin Hypronet. M. Gutierrez, passionné de moto, a démarré son entreprise en juillet 2006. Sur un site de 220 m², il propose la réparation, l'entretien, la vente et la mécanique lourde de tous les deux roues à moteur. L'emplacement est un atout : la route est très passante et le site est facile d'accès.

– **Pampa Coiffure** remplace l'ancien salon de coiffure, 898, avenue de Trévoux, depuis janvier 2006. Aurélie Morand, la nouvelle propriétaire, est très satisfaite de son installation.



Un salon de coiffure s'est installé il y a un an, avenue de Trévoux.

Des entreprises s'agrandissent dans la zone artisanale de la Chambière

– **Sobrapi** a construit un nouveau bâtiment sur le site actuel pour dissocier deux activités : la vente de produits pour le travail du bois (colle, abrasifs, vernis) d'une part, l'isolation par flochage pour l'isolation thermique et la protection incendie d'autre part. Huit personnes travaillent sur chaque site.

– **Couverture Zinguerie de l'Ain** Le bureau actuel devenait trop étroit, M. Liebus va installer ses bureaux sur le terrain qui fait face à cette entreprise familiale de 9 salariés.



Entreprises et commerces

Ça bouge à Saint-Denis !

Des entreprises et des commerces très différents se sont implantés à Saint-Denis en 2006. Ils apportent à la ville des compétences et des savoir-faire nouveaux.

Zoom sur trois professionnels.



Une nouvelle vitrine, chemin des Lazaristes.

Le plus jeune : Romain Ballet est paysagiste



Romain Ballet, créateur d'une entreprise de taille et élagage.

Il y a tout juste un an, il a monté une entreprise spécialisée dans l'élagage et l'abattage des arbres, la taille de haies, de rosiers, et le débroussaillage. Âgé de 23 ans, il s'est lancé dans l'aventure après un CAP de pépiniériste, un brevet professionnel de paysagiste et trois ans d'expérience. « J'ai monté mon projet en six mois, raconte-t-il. Mon ancien patron m'a aidé à démarrer en me confiant des chantiers en sous-traitance, ce qui m'a permis de me

faire connaître sans passer par des périodes difficiles. » Calme et déterminé, il ajoute : « Aujourd'hui, je ne regrette rien. Ma clientèle s'étend de Saint-Denis à une cinquantaine de kilomètres à la ronde. Et je suis le seul, ici, à proposer de l'élagage. » Il envisage en 2007 de prendre un apprenti. « Je n'ai pas l'ambition de monter une grosse entreprise, conclut-il. Je veux juste bien m'en sortir en faisant ce qui me plaît. » ●

Le plus design : Vincent Joly vend du mobilier contemporain

Installé depuis le premier septembre 2006 à Saint-Denis, chemin des Lazaristes, il propose les meubles des designers les plus audacieux pour toute la maison. Il avait d'abord vendu des cuisines contemporaines pendant six ans à Bourg. Originaire de Viriat, cet homme est un passionné. « J'ai toujours aimé la décoration et le mobilier contemporain, explique-t-il. Je sélectionne mes produits sur les salons de Courtrai, Milan, Cologne, ce qui me permet de proposer aux clients des meubles introuvables ailleurs. » Les 290 m² de son magasin sont luxueux, lumineux et colorés. « L'emplacement du site, sur un axe passant,



Vincent Joly, dans son nouveau magasin de meubles contemporain, et sa collaboratrice, Christine Scriven.

hors des zones commerciales, met bien en valeur l'architecture atypique du magasin et le différencie complètement d'un commerce habituel », se réjouit Vincent Joly. Les clients sont arrivés immédiatement et il a embauché une collaboratrice, il y a deux mois. « Je sentais qu'il y avait un potentiel ici, continue-t-il. Il n'y a aucun magasin contemporain dans le département. Il faut aller à Lyon ou Genève pour trouver la même démarche. La clientèle est plutôt avisée : des gens de 40-50 ans, bien établis, voulant faire le lien entre le mobilier, la décoration intérieure et l'art. » ●

Le plus régional : Locarest loue du matériel de chantier



Hervé Bonin, responsable de l'agence Locarest, et Vincent Communier, commercial de secteur.

Locarest s'est implantée chemin du Calidon, à Saint-Denis, en janvier 2006, après avoir racheté l'entreprise de location BLS, route de Marboz. « Nous avons 58 agences en France », déclare Hervé Bonin, responsable du site. « Nous sommes présents dans tout l'est de la France, y compris la région PACA ». Avec quatre salariés et un commercial de secteur,

Vincent Communier, Locarest se porte bien. « Nous louons du matériel de travaux publics, d'espaces verts et de bâtiment aux professionnels et aux particuliers. Les premiers représentent la plus grosse part de notre chiffre d'affaires », explique le commercial. « Notre

emplacement est intéressant au niveau stratégique. Nous sommes à deux pas de l'autoroute et à coté d'un rond-point, ce qui est pratique pour les livraisons. Nous sommes très bien situés », conclut-il. ●

Bourg Matériaux a ouvert le 2 janvier

L'entreprise de négoce de matériaux s'est installée sur un site de 37 000 m², rue George Sand, dans la zone artisanale de la Chambière. Fondée par le groupe Plattard et la SAMSE, elle regroupe quatre agences spécialisées, au même endroit, dans quatre bâtiments différents.

- La **SAMSE**, agence multi-spécialiste, propose tout ce qui est gros œuvre.
- **Plattard Négoce TP** est spécialisée dans les travaux publics.
- **Ollier Bois** vend de la menuiserie et des panneaux en bois.
- **Plattard Carrelage** fournit carrelages et sanitaires. Alain Michoulier est président de l'ensemble de Bourg

Matériaux. Une vingtaine de personnes travaillent sur le site, avec un responsable pour chaque unité. Une partie du personnel a été recrutée à Bourg et aux alentours. « L'implantation à Saint-Denis correspond d'abord à une nécessité, explique M. Gasparian, directeur général du groupe Plattard Négoce : il fallait trouver un site suffisamment étendu. De plus, il existe un réel marché ici. Nous faisons un métier de proximité et la relation avec les clients est très importante. Les artisans ne sont pas prêts à traverser le département pour se fournir en matériaux, c'est donc à nous de venir jusqu'à eux ». Bourg Matériaux fournit aussi bien les artisans que les particuliers.

Les dates à retenir

> CULTURE

• **Du swing au programme d'Accords musique** qui propose toute une série de concerts : du Big Band, le **dimanche 7 janvier**, à **18 h 30**, à la salle des fêtes de Montrevel, du classique le **dimanche 14 janvier**, à **16 h**, à la salle des fêtes ; de la musique des Caraïbes le **samedi 10 février**, à **20 h 30**, à la salle des fêtes ; du jazz manouche, le **mercredi 14 février** à **18 h 30** à la salle des fêtes.

Sans oublier **en mars**, le **mini festival de jazz** proposé, à la salle des fêtes, les **9 (soirée jazz)**, **10 (jazz manouche avec le Sinti Swing et un invité vedette surprise : concert payant)** et **11 mars (musiques de l'Est)** à **16 h**.

• **les bougies de Modern'Jazz**
La section « modern'jazz » de l'ACS a animé deux stands de vente de bougies, l'un au centre commercial du village, l'autre au marché. L'excellente ambiance et la mobilisation de chacun ont permis la belle réussite de cette opération. Les bénéficiaires financeront la sortie au spectacle « Le roi soleil » à Lyon le **21 avril**.



Les bénévoles ont tenu le stand.

> SPORTS

• **L'Olympique de Saint-Denis** recevra à la salle des fêtes, le **vendredi 2 mars**, un homme en noir, **Éric Poulat, arbitre de foot international qui participait à la dernière coupe du Monde en Allemagne**. Une initiative prise par le district de football de l'Ain et l'arbitre principal du club, Jean-Luc Blanc, et soutenue par Jacques Nallet, conseiller général et maire.

• **Au programme de l'As de carreau**, trois concours de pétanque : le **dimanche 14 janvier**, triplettes féminines ; le **dimanche 18 février**, doublettes mixtes (challenge Laurent Mazuir) ; le **dimanche 11 mars**, triplettes féminines (mini marathon).

• **La Boule Joyeuse se qualifie pour le 2^e tour des As**
Elle rencontrera l'association de Ceyzériat le **samedi 17 février** au parc des expositions à Bourg-en-Bresse. Allez les encourager et découvrir ce que sont les différentes épreuves des As.

> CLASSES en 7 et 2

• **Le banquet des classes** en 7 et 2 aura lieu le **dimanche 11 février** à la salle des fêtes. Inscriptions lors des permanences organisées à la salle des associations (en face de l'église) les **dimanches 14, 21 et 28 janvier**, de **9 à 12 heures**.

> Petite unité de vie la Chenevière Ouverture programmée en novembre 2007

La première pierre a été posée le mois dernier. Paul Dresin suit le chantier presque au jour le jour pour l'association qu'il préside.

> Vous avez une préoccupation constante : remplir dès l'ouverture.

Bien sûr, pour une saine gestion. L'attente des familles se concrétise d'ores et déjà avec 37 pré-inscriptions. 50 % des personnes intéressées sont extérieures à la commune mais souvent de la région. Elles souhaitent se rapprocher soit de leur famille, soit d'un pôle de services, soit d'une structure d'accueil adaptée.

> À quoi les personnes âgées et leurs familles sont-elles sensibles ?

À la sécurité d'esprit. Elles savent que s'il y a un problème, il y a des gens sur place. Cela tranquillise. Les locaux sont adaptés ; la continuité

des services à la carte (les repas, la blanchisserie, etc.) est assurée. Tout cela rassure.

> Aurez-vous, à terme, assez de places ?

L'instruction ministérielle limite à 24 places la capacité d'accueil des petites unités de vie. La Chenevière propose 20 logements individuels locatifs et 2 T2.

L'hébergement coûtera 800 € par personne et par mois non compris la restauration. Ce tarif est calculé en prenant en compte les charges locatives, celles de personnel et les charges courantes. Les logements sont éligibles à l'APL.

> À l'entrée du village, la PUV ne sera pas seule ?

Nous avons voulu qu'elle soit dans le village. Il y aura de la vie et les résidents auront accès à tous les services. Deux ensembles de 11 logements locatifs seront construits à proximité par Bourg Habitat. Cet aménagement voisin favorisera la mixité inter âge.



Les travaux sont en cours.

> Quel est le planning de réalisation ?

La réception du chantier devrait intervenir courant octobre pour une ouverture un mois après. Si tout se passe bien, la mise en service interviendra le 1^{er} novembre 2007. Nous allons lancer l'appel à candidature pour le poste de direction au printemps.

> Et vous pouvez compter sur l'association « porteuse » de la PUV

Son bureau est très actif puisqu'il se réunit tous les 15 jours. Nous venons de choisir le mobilier, l'équipement de la cuisine et les aménagements extérieurs. Comme vous le voyez, ça avance !

Du côté des associations

> S'évader avec la bibliothèque municipale

en participant :
– à la lecture de textes sur le voyage,
– à des ateliers de création artistique,
– à la préparation de recettes culinaires du monde.

Venez le **jeudi 11 janvier** à **20 h 30** à la salle du foyer (derrière la mairie) pour une présentation de l'animation culturelle qui aura lieu le **23 juin**.

Pour tout renseignement sur ces activités gratuites : mairie de Saint-Denis (04 74 24 24 64) ou bibliothèque municipale (04 74 24 45 43).

La bibliothèque organise une soirée contes le **vendredi 26 janvier** à **20 h**, proposée aux adultes et aux enfants à partir de 7 ans. ●

> Comité de jumelage Saint-Denis/Schutterwald

En lien avec l'ACS, de jeunes Allemands participeront à la journée omnisports du **28 avril** prochain. Le soir, le comité de jumelage organisera un repas choucroute. Comme les années précédentes, le dimanche matin, des spécialités allemandes seront vendues sur le marché. ●

> Cap sur la montagne avec Pyramide

En février, Pyramide propose de mettre le cap sur la montagne avec un mini camp ski à Lélex, du **12 au 16**. Il s'adresse aux **12-15 ans**. Un autre stage, du **19 au 23 février**, est prévu pour les **8-11 ans**. Au programme : ski, raquettes et autres activités de montagne, en fonction de la météo. Le centre de loisirs sera ouvert à la journée du **12 au 23**. Sorties à la neige, luge et parcours en chiens de traîneau. D'ici là, Pyramide organise chaque mercredi des sorties et des animations ludiques. Inscription en journée ou demi-journée, avec ou sans repas, **20**, place de la mairie, ou au **04 74 24 22 71**. ●

> Un concert pour l'ACIM

Les Mousquetaires de la Chanson donneront un concert le **dimanche 18 février** à **14 h 30**, à la salle des fêtes, au profit de l'ACIM (les Amis d'un coin de l'Inde et du monde). Tous les bénéficiaires seront versés à Shantivanam, petit village situé au Sud-Est de l'Inde pour soutenir ses projets de développement alimentaires, sanitaires, éducatifs et de logement. **12 €** pour les adultes et **7 €** pour les enfants. Réservation : à partir du **15 janvier** au **04 74 21 98 34** ou **04 74 24 25 84** ou **04 74 24 20 81**. ●



Le ski est au programme en février.

Les rendez-vous du trimestre

JANVIER

- **Samedi 6** : concours de belote et repas de la Société de chasse, à **19 h**.
- **Samedi 13** : concours de belote des Amis de la Veyle, à **15 h**.
- **Dimanche 14** : concert classique d'Accords musique (gratuit).
- **Samedi 20** : concours de belote coïncitée de la Boule joyeuse à **15 h**, repas à **18 h 30**.
- **Dimanche 21** : marché aux livres.

FÉVRIER

- **Samedi 3** : concours de belote des Donneurs de sang, à **14 h 30** (sans repas).
- **Dimanche 4** : loto du Sou des écoles.
- **Samedi 10** : concert des Caraïbes d'Accords musique (gratuit).
- **Samedi 10** : Semaine du cinéma étranger, au foyer : film italien à **18 h 30** et repas à **20 h 30**.
- **Dimanche 11** : banquet des Conscrits.
- **Lundi 12** : soirée matefaims.
- **Dimanche 18** : concert des Mousquetaires de la Chanson, au profit de l'ACIM, à **14 h 30**.

MARS

- **Samedi 3** : carnaval des enfants de l'ACS.
- **Dimanche 4** : loto du Lion's club.
- **Du vendredi 9 au dimanche 11** : mini-festival de jazz d'Accords musique (voir détail ci-contre).
- **Vendredi 16** : assemblée générale des Donneurs de sang, à la salle des fêtes de Saint-Rémy, à **19 h**.
- **Samedi 17** : concert de Blue Monday.
- **Samedi 17 / dimanche 18** : course cycliste La Transversale.
- **Samedi 24** : repas dansant du Sou des écoles.

Transport

> Viva'Tel, pour les personnes à mobilité réduite

Depuis le **1^{er} janvier**, la société CarPostal Bourg-en-Bresse gère le service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite mis en place par L'agglo. Ce service s'adresse aux personnes ayant un handicap permanent ou temporaire nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant, aux personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire justifiant un taux d'invalidité de **80 %** et aux non-voyants. Il fonctionne du **lundi au samedi** (hors jours

fériés), de **7 à 20 heures**, sur les communes de L'agglo.

C'est un service de transport en porte-à-porte. Le conducteur du véhicule – identifié par le logo Viva'Tel – se rapproche le plus possible du domicile et du lieu de destination des clients, et veille à la sécurité et au confort des personnes.

Le service Viva'Tel fonctionne sur réservation. Un coup de fil suffit, au plus tôt **14 jours** avant la date du déplacement et au plus tard **2 heures** avant le départ. ●

Tél. **04 74 45 59 42**